

# Association VOGUE MASSALIA

**Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire  
réunie le 12 janvier 2001 à 18h30 à l'Office de la Mer, Marseille.**

## **Ordre du jour :**

Rapport moral et situation financière  
Budget Prévisionnel 2001 et demandes de subventions  
Nomination des membres d'Honneur  
Etat d'avancement de la convention avec l'Arfade  
Election du conseil d'administration  
Questions diverses.

Adhérents présents : 17      Adhérents représentés : 8      Total des votants : 25  
Nombre de membres cotisants au 05/01/01 : 30      Le quorum est atteint.

La séance est ouverte a 18h30.

## **RAPPORT MORAL**

Jean-Patrick GUERITAUD présente l'activité de l'association « Vogue Massalia » depuis sa création le 20 octobre 2000. Il fait le point sur les problèmes qui se posent concernant l'entretien du bateau, des mats et avirons, la formation des équipages, les activités culturelles de l'association, la négociation d'un contrat d'assurance avec la MAIF, le travail réalisé sur la convention avec l'Arfade et le Règlement Intérieur et la mise en place d'une coopération avec la yole de Digne pour réaliser des sorties communes et une bourse des équipiers.

*(En ce qui concerne l'assurance, l'association souscrira auprès de la MAIF un contrat couvrant les activités associatives, le bateau et la remorque étant assurés jusqu'au 01/07/01 auprès d'AXA. Une proposition de contrat MAIF couvrant le bateau et la remorque, 50% moins chère, est étudiée. Si elle est retenue le contrat AXA sera dénoncé avant le 01/05/01).*

Il fait le point des contacts établis avec l'Office de la Mer, Cap Marseille et les yoles de la région dans le but d'organiser des navigation en commun lors des principales manifestations, en particulier à Marseille.

Il présente le programme pour l'année 2001. Des ateliers bois seront organisés en janvier en collaboration avec les Charpentiers Réunis de La Ciotat, pour tenter de remettre en état les avirons et le mat défectueux. La yole sera mise au sec pour carénage et peinture à la fin janvier. La navigation reprendra début Mars. L'association participera au principale manifestations marseillaises, telles que le Salon Nautique, Septembre en mer et Mare Nostrum. Elle participera en déplacement avec la yole à l'Accampado de La Ciotat. Des déplacements au Grau du Roi (yole Tricastine) et à Villefranche sur mer (yole Laissa Ana) sont également prévus. Par contre, nous ne pourrons participer à la rencontre Nationale des yoles à Douarnenez en Mai 2001, ce déplacement étant au delà des possibilités financières prévisibles de l'association. JP GUERITAUD insiste sur le coût élevé des déplacements, qui impliquera nécessairement une participation financière de l'équipage de la yole.

JP GUERITAUD insiste sur l'importance pour l'association de développer une politique culturelle forte dans le domaine du patrimoine maritime, la yole Massalia devant être conçue comme le support d'un projet de défense et de mise en valeur de notre patrimoine maritime.

Des actions seront entreprises pour faire connaître et développer les activités de l'association en direction des jeunes et du monde scolaire et étudiant en particulier (Ecole de la Marine Marchande, Ecoles de commerce, Universités). Des actions d'insertion seront menées en collaboration avec, et à l'initiative de l'Arfade.

JP GUERITAUD souligne que l'association compte une trentaine de membres, dont 7 membres bienfaiteurs, en 2 mois d'existence, et que ces membres sont issus de toutes les couches de la société marseillaise. Les perspectives de recrutement de nouveaux adhérents sont favorables.

JP GUERITAUD fait le point sur la situation financière. Les seules recettes de l'association proviennent à ce jour des cotisations encaissées et de la vente de T-shirts. JP GUERITAUD et B. HANNART ont fait une avance de trésorerie de 6142,00F sur leurs fonds personnels pour faire face aux premières dépenses de l'association. Cette somme leur sera remboursée dès que la situation de trésorerie de l'association le permettra.

Rapport moral et financier mis au vote et accepté à l'unanimité.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

JP GUERITAUD présente le texte du Règlement Intérieur comme étant un texte officiel de référence précisant les modalités de fonctionnement de l'association. L'essentiel de ce texte est axé vers la navigation de la yole et les conditions de sécurité. Une version abrégée donnant les points essentiels en sera établie.

Deux ajouts sont proposés :

- « les téléphones portables devront être éteints ou mis sur répondeur pendant la navigation de la yole » ;
- « La cotisation annuelle est ramenée à 100F pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants (en possession de leur carte), les personnes en insertion, les RMistes et les chômeurs inscrits à l'ANPE ».

Texte mis au vote et approuvé à l'unanimité.

## **BUDGET PREVISIONNEL**

Le budget prévisionnel 2001 est présenté.

### **A) Dépenses**

Les dépenses prévues sont distribuées sur trois postes principaux : Achats : équipement et entretien du bateau, matériel de sécurité, fournitures (49,5 kF), Services extérieurs (34 kF) et déplacements (35 kF), soit un total de dépenses prévisibles de 118,5 kF.

### **B) Recettes**

Le choix ayant été fait de fixer la cotisation annuelle à un niveau accessible au plus grand nombre, les recettes attendues des cotisations (12,5 kF) et de la vente de T-shirts et produits (6 kF) sont insuffisantes pour financer l'activité de l'association. En conséquences, des subventions seront demandées auprès de la Mairie (40 kF), du Département (25 kF) et du Conseil Régional (25 kF). L'association n'ayant pas un an d'existence et n'étant pas affiliée à une fédération sportive (FFSA ou FFV) n'est pas éligible à un soutien au titre des activités

sportives. JP GUERITAUD souligne le problème que pose l'affiliation aux fédérations sportives compte tenu de notre spécificité « voile-aviron ».

Les demandes seront donc faites au titre des activités socio-culturelles.

Un démarchage actif des entreprises marseillaises et régionales sera mis en œuvre pour obtenir un financement complémentaire (10 kF), en particulier en vue des déplacements. L'ensemble des recettes, 118,5kF, couvre la totalité des dépenses et le budget prévisionnel est en équilibre.

Budget mis au vote et accepté à l'unanimité. Conformément aux statuts, les demandes de subvention seront faites par le président, au nom de l'association.

## **MEMBRES D'HONNEUR**

JP GUERITAUD propose la nomination de René AMOROS, constructeur de la yole, et de Guy DAHER et Martial CASPAR, de l'Office Municipal de la Mer comme membres d'honneur de l'association.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

*M. Guy DAHER remercie l'association et souhaite que la yole navigue le plus souvent possible, dans la tradition méditerranéenne, pour valoriser nos rades. Il faut trouver les moyens de la faire naviguer, seule ou avec les autres yoles, et pourquoi pas avec les villes jumelées avec Marseille, en rêvant de voir chacune d'elles armer une yole...*

## **CONVENTION AVEC L'ARFADE**

Le texte de la convention est désormais en cours d'expertise auprès des avocats de l'Arfade et de Vogue Massalia et devrait pouvoir être prochainement signé. Ce texte se fonde sur le principe d'une mise à disposition gratuite de la yole dont VOGUE MASSALIA est seule responsable de l'organisation des sorties. En contrepartie VOGUE MASSALIA prend en charge son entretien, et participe activement aux opérations d'insertion menées par l'Arfade.

## **ELECTION DES 12 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

JP GUERITAUD précise que les personnes qui se portent candidates au conseil d'administration acceptent de donner de leur temps en dehors des périodes de navigation pour gérer l'association et prendre en charge certains aspects spécifiques en constituant avec d'autres membres de l'association des commissions spécialisées, dont ils seront les rapporteurs auprès du conseil et du bureau.

L'appel à candidature est ouvert et une liste de candidats est dressée et mise au vote.

Sont élus :

BIANCHI Dominique

HANNART Benoit

COT Michèle

KEREVEL Tiennick

COT Jean

LEPORATI Jean-Jacques

GIROUSSE Christophe

PENDRAY John

GUERITAUD Jean-Patrick

PEREZ Véronique

GVOZDENOVIC Marie-Julie

SALORD Clément

## **QUESTIONS DIVERSES**

Une liste des commissions est proposée, ainsi que les membres qui souhaitent en faire partie :

- entretien du bateau : **J COT**, J PENDRAY, J. AGNEL, JP GUERITAUD
- Constitution des équipages et programmation des sorties : (à nommer)
- activités culturelles : **M. COT**, MJ GVOZDENOVIC, J. AGNEL, JP GUERITAUD
- site WEB : **C. SALORD**, C LANAS
- contact jeunes : **T. KEREVEL**, C. SALORD,
- Chants de marins : **JJ LEPORATI**
- formation des chefs de bord : **JP GUERITAUD**, J COT
- contacts administratifs : **B. HANNART**.
- sponsoring : **MJ GVOZDENOVIC**
- sport et compétition : (à nommer)
- contacts inter yoles : **B. HANNART**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

\*\*\*\*\*

### **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration nouvellement élu se réunit pour élire le bureau.

Sont élus :

**Jean-Patrick GUERITAUD, Président**

**Dominique BIANCHI, secrétaire**

**Benoît HANNART, Trésorier.**

Le conseil convient d'une réunion mensuelle, en principe le dernier Vendredi de chaque mois.

La séance est levée à 21h.

\*\*\*\*\*

Le Président

Le secrétaire